



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23/12/2020

### **Rejet par le Conseil d'Etat du référé déposé par les professionnels de la culture pour la réouverture des cinémas, théâtres et salles de spectacle**

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, prend acte du rejet par le Conseil d'Etat du référé déposé par certains acteurs du secteur culturel demandant la réouverture immédiate des cinémas, théâtres et salles de spectacle.

Tout en rappelant que la fermeture des cinémas, théâtres et salles de spectacle porte une atteinte grave aux libertés, notamment à la liberté d'expression, à la liberté de création artistique, à la liberté d'accès aux œuvres culturelles et à la liberté d'entreprendre, le juge des référés a estimé que cette mesure de fermeture ne portait pas une atteinte manifestement illégale aux libertés en cause dans le contexte de la récente dégradation du contexte sanitaire et des incertitudes qui pèsent sur son évolution à court terme. Il a également précisé que dans un contexte plus favorable, cette mesure ne pourrait être maintenue au seul motif qu'il existe un risque de transmission du virus aux spectateurs.

Des concertations ont été engagées par la Ministre de la Culture dès la semaine dernière avec les professionnels pour travailler sur les perspectives de réouverture, renforcer et ajuster les protocoles sanitaires et construire un modèle résilient qui permettrait, avec les adaptations nécessaires, de limiter autant que possible les à-coups liés à l'évolution de l'épidémie.

Ces travaux engagés avec les professionnels de la Culture associent également les professionnels de la Santé. Ils se poursuivront au cours des prochaines semaines afin de préparer une reprise, dès que la situation sanitaire le permettra, dans les meilleures conditions possibles.

Pour Roselyne Bachelot : *« Si cette démarche n'était pas fondée en droit, elle exprimait beaucoup de souffrance et de révolte. Nous devons l'entendre. Il nous faut maintenant bâtir un modèle résilient de fonctionnement des lieux culturels qui protège la santé des Français et les fassent savourer en toute sécurité toutes les formes de culture. Depuis plusieurs jours, nous travaillons avec les professionnels à bâtir ce modèle et, tout particulièrement hier, autour du Premier ministre, lors d'une après-midi de travail approfondi qui succédait à un échange fructueux, tenu le matin même, avec un membre du Conseil scientifique. Tout est sur la table : calendrier, protocoles, adaptations aux conditions sanitaires et aux caractéristiques des salles. Je salue l'esprit de responsabilité et de dialogue des responsables du spectacle vivant et du cinéma, mais aussi des musées et des monuments. C'est tous ensemble que nous relèverons ce défi ».*

**Ministère de la Culture  
Délégation à l'information  
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)